MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
des Hauts-de-France
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord

Décision n° 17757 du 6 juillet 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

NOR : *INTJ1815025S*

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 34218 du 1er décembre 2017 (NOR : INTJ1727069S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er août 2018 :

Derache Richard NIGEND : 129 588 NLS : 5 282 525

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er août 2018 :

Laurent Richard NIGEND : 150 159 NLS : 8 007 954

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er août 2018 :

Rabelle Jean-Charles NIGEND : 301 293 NLS : 8 089 953

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er août 2018 :

Rey Anthony NIGEND : 238 624 NLS : 8 087 069

Deplante Hervé NIGEND : 323 392 NLS : 8 113 948

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 juillet 2018.

Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Hauts-de-France
et la gendarmerie pour la zone défense et de sécurité Nord,
J. Hébrard